

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2025_017

Création d'un emploi de technicien territorial pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1er octobre 2025 - 6 mois - Chargé(e) de l'élaboration du contrat Eau et Climat

Le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Esther CHUREAU, Gilbert FAUCHER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES, Séverine PEYRETOUT, Anne-Marie JUANABERRIA

Étaient représentés : Jean-Michel ARNAL représenté par Gilbert FAUCHER, Régis VALGALIER représenté par Serge VÉDRINES

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 15 mai 2025

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 12	Pouvoirs : 2
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23 1°, autorisant les collectivités à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité,

Considérant la fin du contrat de rivière du Tarn-amont 2019-2024,

Considérant le lancement et l'élaboration du Contrat territorial Eau et Climat,

Considérant le 12^e programme d'aide de l'Agence de l'eau Adour-Garonne,

Considérant la fin du stage de 6 mois de Mme Dune SOMSOIS, stagiaire recrutée pour un appui à la rédaction de ce nouveau contrat Eau et Climat,

Considérant que cette mission n'est pas terminée,

Considérant cet accroissement temporaire d'activité, il convient de créer un emploi non permanent de technicien territorial pour une durée de 6 mois,

Considérant que cette mission est financée dans le cadre de la mission « animation territoriale 2025 »

Date de transmission de l'acte: 22/05/2025

Date de reception de l'AR: 22/05/2025

048-200080547-DE_2025_017-DE

A G E D I

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Décide la création de l'emploi suivant à compter du 1^{er} octobre 2025

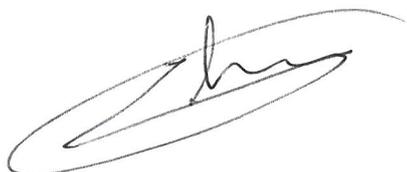
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Technicien territorial
Grade	Technicien territorial
Temps de travail	35h00
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Durée du contrat	6 mois
Intitulé	Chargé(e) d'études pour l'élaboration du contrat territorial Tarn-amont
Missions	- Finaliser et partager l'état des lieux diagnostic du nouveau contrat Eau et Climat - Animer la coordination pour l'écriture des fiches actions, avec l'appui de la Direction ; - Rédiger les fiches actions ; - Appuyer, en cas de besoin, la mise en œuvre des actions organisées par le Syndicat.

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent contractuel recruté dans cet emploi sont inscrits au budget primitif 2025 et au suivant,

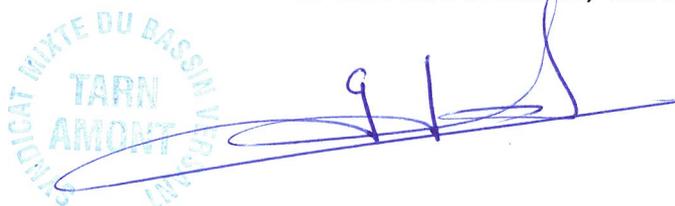
Autorise le Président à signer le contrat de travail ainsi que toutes pièces utiles se rapportant à ce recrutement.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Président, Serge VÉDRINES



Le Secrétaire de séance, Gilbert FAUCHER



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN NARVAIS
TARN
AMONT

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 22/05/2025
et publié ou notifié
le 27/05/2025

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Date de transmission de l'acte: 22/05/2025
Date de réception de l'AR: 22/05/2025
048-200080547-DE_2025_017-DE
A G E D I